

Conseil Municipal du

5 décembre 2016

à 18h00

N°ordre	63
N° identifiant	2016-0465

Titre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses - Médiathèque François-Mitterrand et de son réseau. Proposition de tarifications pour l'année 2017.

Rapporteur(s)	Michel BERTHIER
Date de la convocation	

Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	MME BALLON

Membres en exercice	53
Quorum	

Présents	43	M. Alain CLAEYS - Maire Mme Laurence VALLOIS-ROUET - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Aurélien TRICOT - Mme Eliane ROUSSEAU - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - M. Michel BERTHIER - Mme Régine FAGET-LAPRIE - M. François BLANCHARD - Mme Patricia PERSICO - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU Adjoints Mme Nicole BORDES - M. Daniel HOFNUNG - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - Mme Francette MORCEAU - M. El Mustapha BELGSIR - Mme Michèle HENRI - Mme Christine BURGERES - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Patrick CORONAS - M. Laurent LUCAUD - Mme Anne GERARD - Mme Diane GUERINEAU - M. Jules AIME - Mme Coralie BREUILLE - Mme Clotilde BALLON - Mme Martine APERCE - Mme Jacqueline DAIGRE - M. Philippe PALISSE - Mme Marie-Dolorès PROST - M. Jean-José MASSOL - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Edouard ROBLOT - M. Alain VERDIN - Mme Aïcha HOUSSEIN - Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT - Mme Peggy TOMASINI Conseillers municipaux
----------	----	--

Absents	7	M. Jean-Baptiste RICCO - M. Georges STUPAR - M. Jacques ARFEUILLERE - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Manon LABAYE - M. Frédéric BOUCHAREB - Mme Marie-Madeleine JOUBERT Conseillers municipaux
---------	---	---

Mandats	3	Mandants _____ Monsieur JEAN Yves Madame FAURY-CHARTIER Michèle Madame RIMBAULT-RAITIERE Nathalie	Mandataires _____ Monsieur BLUSSEAU Jean-Daniel Monsieur AIME Jules Monsieur CORONAS Patrick
---------	---	--	---

Observations	Approbation des séances des 28 septembre 2015 et 27 juin 2016, celui du 9 mai 2016 est approuvé sauf par Mme FRAYSSE et M. ARFEUILERE. La délibération n° 94 a été adoptée après la n°1, la délibération 101 a été adoptée après la n° 45.
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	2- Commission du Bien vivre ensemble et de la vie dans les quartiers
------------------------------------	--

Service référent Direction Générale Animation - Vie locale
Direction Culture-Patrimoine

La présente délibération a pour objet d'établir les tarifs des abonnements, des prestations et des services proposés par la Médiathèque François-Mitterrand et son réseau à compter du 1^{er} janvier 2017, selon les modalités suivantes.

1.- ABONNEMENT ANNUEL PERSONNES PHYSIQUES

La cotisation annuelle permet en 2017 l'emprunt de livres, de revues, de livres-CD, de disques compacts, de vidéocassettes, de DVD, de cédéroms, de liseuses permettant de lire des livres numériques, d'œuvres d'art contemporain et de jeux et jouets, à concurrence de 21 documents et dans la limite de 4 DVD, 1 liseuse, 2 jeux ou jouets et 2 œuvres d'art à la fois.

ABONNEMENT GRATUIT : jeunes âgés de moins de 18 ans au moment de l'inscription, quel que soit le lieu de résidence.

TARIF PLEIN Habitants d'une commune de Grand Poitiers : 16,00 €

TARIF PLEIN Habitants d'une commune hors Grand Poitiers : 35,00 €

TARIF REDUIT quel que soit le lieu de résidence : 6,00 €

Le tarif réduit est applicable aux personnes remplissant les conditions suivantes au moment de l'inscription :

A. Quel que soit le lieu de résidence :

- lycéens majeurs,
 - étudiants, personnes sous contrat d'apprentissage ou de qualification, stagiaires de la formation professionnelle, jusqu'à l'âge de 28 ans révolus au moment de l'inscription

B. Quels que soient le lieu de résidence et l'âge :

- bénéficiaires des minimas sociaux,
 - personnes non imposables,
 - demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi,
 - personnes sous contrat de travail aidé.

2.- ABONNEMENT ANNUEL PERSONNES MORALES

2.1. PERSONNES MORALES DE DROIT PUBLIC ET ASSOCIATIONS À BUT NON LUCRATIF :

- situées sur une commune de Grand Poitiers gratuit
 - situées sur une commune hors Grand Poitiers 38 €

2.2. PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVÉ À BUT LUCRATIF :

Abonnement médiathèque seule (21 documents) :

- siège sur une commune de Grand Poitiers	36 €
- siège sur une commune hors Grand Poitiers	75 €
Abonnement artothèque seule (5 gravures) :	
- siège sur une commune de Grand Poitiers	170 €
- siège sur une commune hors Grand Poitiers	345 €

3.- INDEMNITÉ FORFAITAIRE POUR NON-RESTITUTION, DÉTÉRIORATION OU PERTE DE DOCUMENTS

Lorsqu'un document n'est pas restitué à la Médiathèque, pour quelque raison que ce soit (perte, vol etc.), ou qu'il a subi une dégradation le rendant impropre au prêt, l'emprunteur responsable s'acquitte auprès de la Médiathèque d'une indemnité forfaitaire dont le montant est fixé comme suit :

- revue ou livre de poche :	11 €
- CD, livre :	23 €
- DVD, CD-ROM, cassette vidéo, jeu ou jouet :	45 €
- jeux et jouets surdimensionnés :	280 €
- liseuse petit format :	100 €
- liseuse grand format :	150 €
- housse de protection de liseuse :	35 €
- câble USB de connexion de liseuse :	12 €
- oeuvre de l'artothèque :	430 €
- cadre œuvre de l'artothèque :	45 €
- sac artothèque :	45 €

4.- TRAVAUX PHOTOGRAPHIQUES

4.1. TARIF NORMAL

- 4.1.1. RÉALISATION DE PHOTOS NUMÉRIQUES

- 1 image :	5 €
- forfait 4 à 12 images :	17 €
- image au-delà de la 12 ^e :	0,70 €

Gravure sur support optique, en sus, par commande :

- CD :	5 €
- DVD :	7 €

- 4.1.2. RÉALISATION DE TIRAGES SUR PAPIER (tirage jet d'encre sur papier mat ou brillant) :

- 10 x 15 ou 13 x 18 cm :	5 €
- 18 x 24 :	10 €
- 21 x 29,7 :	21 €
- 30 x 40 :	27 €
- 32 x 48 :	32 €
- 42 X 45,9 :	37 €
- 45 X 61 :	40 €

4.2. TARIF RÉDUIT

Etudiants ou selon les mêmes justificatifs de ressources que pour l'abonnement :

- 4.2.1. RÉALISATION DE PHOTOS NUMÉRIQUES

- 1 image : 2 €
- forfait 4 à 12 images : 6,50 €
- image au-delà de la 12^e : 0,30 €

Gravure sur support optique, en sus, par commande :

- CD : 2 €
- DVD : 3 €

- 4.2.2. RÉALISATION DE TIRAGES SUR PAPIER (tirage jet d'encre sur papier mat ou brillant) :

- 10 x 15 ou 13 X 18 : 2 €
- 18 X 24 : 5,50 €

5.- AUTRES TARIFS APPLICABLES AUX USAGERS

5.1. REEMPLACEMENT DE LA CARTE D'ABONNÉ

- Etablissement d'une nouvelle carte : 1 €

5.2. PHOTOCOPIES DE DOCUMENTS :

- format A 4 noir et blanc : 0,15 € la copie
- format A 4 couleur : 0,20 € la copie
- format A 3 noir et blanc : 0,30 € la copie
- format A 3 couleur : 0,40 € la copie
- scan de documents : 0,5 € le scan

5.3. PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES

- par ouvrage expédié ou reçu : 7 €
- la première tranche de dix photocopies (de 1 à 10) : 5 €
- chaque photocopie au-delà de la dixième : 0,50 €

6.- VENTE DE DOCUMENTS SORTIS DES COLLECTIONS

Dans le cadre de la politique de remise à jour des collections (ou « désherbage »), certains documents seront « désélectionnés » ou sortis des collections de la Médiathèque.

Ces documents seront susceptibles d'être proposés lors de braderies au prix suivants :

- livres de poche : 0,50 €
- livres, CD : 1 €
- beaux livres : 2 €
- revues (à l'unité) : 0,50 €
- magazines (par tranche de 10) : 0,50 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'appliquer l'ensemble de ces tarifs à compter du 1^{er} janvier 2017 ;

- d'encaisser les recettes correspondantes, sous-fonction 321, service 5130 :

- à l'article 7062 en ce qui concerne les abonnements, les remplacements de cartes, les ventes de braderies ;
- à l'article 70688 en ce qui concerne les photocopies, les travaux photographiques, le prêt entre bibliothèques et les indemnités forfaitaires ;
- à l'article 7711 en ce qui concerne les pénalités.

POUR	46	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE

Adopte

Affichée le	12 décembre 2016
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	14 décembre 2016
Identifiant de télétransmission	86-218601946-20161205- lmc113731-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.1
Nomenclature Préfecture	Décisions budgétaires